

Compte rendu du Comité Technique Local du 13/03/2018

Un CTL à l'ordre du jour bien maigre -déploiement de l'accueil personnalisé sur RDV sur les SIP de Chalon et Mâcon et sur le CDIF de Chalon, et bilan de la mise en place de la cellule foncière de Charolles- était convoqué ce mardi 13/03/2018.

Les représentants des personnels ont fait le choix de s'y rendre et de lire une déclaration liminaire intersyndicale (ci-jointe) dans laquelle serait dénoncée la politique gouvernementale actuelle (et notamment CAP22), mais aussi, seraient posées toutes les questions par rapport aux projets de réforme dans notre département. En effet, les rumeurs sont nombreuses, avec le côté anxiogène qu'elles induisent, nous avons donc demandé visibilité et transparence de la part de notre DDFIP.

Mme Simon n'a pas souhaité répondre en détail sur la partie concernant les annonces du DG et CAP22, n'ayant pas été associée à la démarche, elle ne dispose pas de plus d'informations que nous. Elle a juste répondu sur le « sans numéraire », nous rappelant que ce n'est pas une nouveauté, que ce n'est pas propre à notre administration et que le but est de lutter contre le blanchiment.

Concernant notre département, le projet d'ASR a été soumis mais la procédure (dont le déroulement long et complexe nous a été rappelé) n'étant pas arrivée à son terme, il ne peut nous être présenté officiellement. Mme Simon a cependant accepté de répondre aux questions posées :

- concernant la création de Trésorerie(s) hospitalière(s), elle ne s'est jamais cachée d'y avoir réfléchi, l'idée étant d'en créer 2, à Chalon et Mâcon. Cette création devant se faire à enveloppe fermée en termes de personnel, des restructurations de Trésorerie en découleront forcément, notamment sur les sites concernés. A ce stade cependant, elle ne sait pas si elle aura le feu vert de la DG et des ministres pour le faire
- en ce qui concerne la concentration des SIE, on en est toujours au stade de la réflexion, il y a d'autres sujets qui étaient prioritaires dans le département
- sur la mission contrôle fiscal, le projet présenté est simplement un rapprochement immobilier, les structures restent avec un pilotage commun pour la BDV et le PCE, l'idée est de fluidifier les échanges. Quant à la création d'une antenne BCR à Chalon, ça irait à l'encontre de ce qui a été mis en place pour éviter justement l'éparpillement et renforcer la synergie.
- concernant les géomètres, une réunion est prévue le 28 mars, la note d'orientation est très claire et l'extension de leur mission à la mission fiscale doit être vue plutôt comme un renforcement de leur rôle
- concernant les domaines, pas d'externalisation non plus de prévue à sa connaissance. Il n'y a pas de chef de service actuellement en raison du décalage entre les mouvements comptables et administratifs d'Idiv ; un pilotage direct par le Pôle Gestion Publique a donc été mis en place.
- sur la cellule foncière de Mâcon, le constat a été que l'absence de personnel dédié a généré des difficultés et nuit à la qualité des travaux, malgré les efforts des agents du service. Un plan d'action a donc été élaboré avec les responsables du SIP de Mâcon et du CDIF de Chalon

Solidaires Finances Publiques a demandé également un retour sur l'avenir des SPF avec la sortie de la note du 5 mars 2018. Mme Simon nous a répondu que pour le moment elle n'avait aucune idée des délais qui lui seraient imposés par la DG ni des aménagements qui pourraient être accordés à la marge (fusion en plusieurs étapes, travail à distance...) et qu'elle avait bien conscience que ce serait sans doute très compliqué en termes de RH.

Nous sommes ensuite revenus à l'ordre du jour du CTL.

Sur le déploiement de l'APRDV, une présentation de ce qui est prévu nous a été faite, avec notamment sur Mâcon la particularité que cet accueil sera effectué les jours de fermeture au public, ce qui est possible puisque la cité administrative est ouverte.

Mme Simon nous a également informés que les consignes de la DG sur ce point sont très claires et qu'on va vers une généralisation du dispositif dans tous les SIP d'ici la fin d'année.

Le vote des représentants du personnel sur ce point : unanime CONTRE

Le bilan de la mise en place de la cellule foncière à Charolles nous a ensuite été présenté, en effet lors de la mise en place au 01/01/2017, il avait été décidé, conformément aux souhaits des agents, de ne pas effectuer de déménagement des personnels et de la documentation. Les résultats obtenus étant tout à fait satisfaisants, il est proposé de laisser les choses en l'état.

En questions diverses, le projet immobilier sur la Cité administrative nous a été présenté. L'idée est de rationaliser les espaces en décalant les cloisons pour éviter la place perdue dans des couloirs immenses. Les travaux devraient être menés courant 2018 puisqu'il y a une problématique potentielle dès le 01/09/2018 avec l'implantation au PCE des 2 postes de l'antenne de Louhans. Se pose également la question du SLD (service de gestion des Domaines) qui devra être relogé, plusieurs pistes sont étudiées mais à ce stade aucune décision n'a encore été prise. Ce projet sera présenté pour avis au prochain CHSCT qui aura lieu le lundi 19 mars.